



# compte administratif 2024

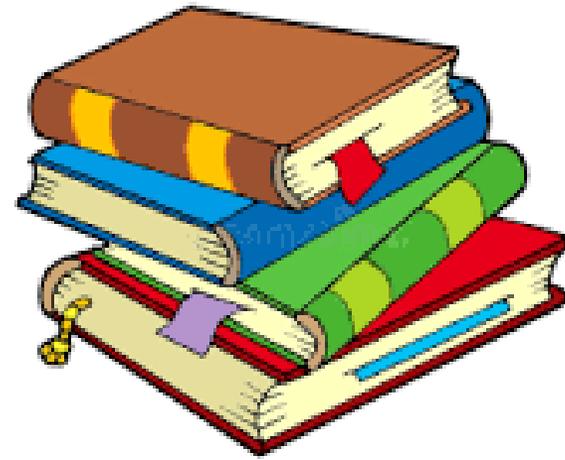
**Commune de Saint Alban de Montbel**

# Le compte administratif

- ▶ L'ordonnateur rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.
- ▶ A la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au 31 janvier de l'année N+1, il établit le **compte administratif** du budget principal ainsi que les comptes administratifs correspondant aux différents [budgets annexes](#).
- ▶ Le compte administratif :
  - rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget (au niveau du chapitre ou de l'article selon les dispositions arrêtées lors du vote du budget primitif) des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres) ;
  - présente les résultats comptables de l'exercice
  - est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.



# Le compte de gestion



- ▶ Avant le 1<sup>er</sup> juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice, le trésorier établit un **compte de gestion** par budget voté (budget principal et budgets annexes).
- ▶ Le compte de gestion **retrace les opérations budgétaires** en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du [compte administratif](#).
- ▶ Il comporte :
  - **une balance générale** de tous les comptes tenus par le trésorier (comptes budgétaires et comptes de tiers notamment correspondant aux créanciers et débiteurs de la collectivité)
  - **le bilan comptable** de la collectivité, qui décrit de façon synthétique l'actif et le passif de la collectivité ou de l'établissement local.
- ▶ Le compte de gestion est également **soumis au vote de l'assemblée délibérante** qui peut constater ainsi la stricte concordance des deux documents (compte administratif et compte de gestion). Ce premier examen est suivi d'un second contrôle effectué par le juge des comptes. La reddition annuelle des comptes est une **charge de fonction et une obligation d'ordre public**.
- ▶ Au vu des [pièces justificatives](#), jointes en accompagnement du compte de gestion, le juge des Comptes est à même d'apprécier la qualité de gestion du trésorier de la collectivité et peut, si des négligences sont constatées, engager la **responsabilité personnelle et pécuniaire** de celui-ci.

# section de fonctionnement

## DEPENSES

## CA 2024

	Prévisions BP 2024	Réalisé CA 2024	
Charges à caractère général	171 589	124 000,24	
Charges de personnel	207 000	201 049,99	
Atténuation de produits	40 000	37 880,80	
Autres charges de gestion courante	46 100	42 916,18	
Dépenses imprévues			
Charges financières et exceptionnelles	3 511	3 144,52	
<i>Virement section investissement</i>	<i>378 131,32</i>		
<i>Opération d'ordre</i>	<i>543,25</i>	<i>543,25</i>	<i>amortissement</i>
<b>Total</b>	<b>846 874,52</b>	<b>409 534,98</b>	

# section de fonctionnement

## RECETTES

### CA 2024

	BP 2024	CA 2024	
Atténuation de produits		950,56	
Produit des services	40 500	37 497,50	
Impôts et taxes	380 000	414 672,98	
Dotations et participations	80 000	139 489,18	Fonds péréquation TP
Autres produits de gestion courante	9 000	13 881,42	
Produits spécifiques		333	
Opérations d'ordre			
<b>TOTAL</b>	<b>509 500</b>	<b>606 824,84</b>	
002 report excédent N -1	<b>337 374,57</b>	<b>337 374,57</b>	
<b>Totaux cumulés</b>	<b>846 874,57</b>	<b>944 199,41</b>	

# section d'investissement dépendances réelles

## CA 2024

	BP 2024	CA 2024	RAR
Dépenses d'équipement	1 619 278,81	864 662,90	669 541,07
Emprunts	22 800	22 737,24	
Opérations d'ordre			
<b>Totaux</b>	<b>1 642 078,81</b>	<b>887 400,14</b>	<b>669 541,07</b>

# Détail dépenses d'investissement

Opération	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
Sécurisation voie verte	427 939,16	19 599,66	408 339,50
Eclairage public	27 864	21 864	5 286
Bâtiments communaux	15 000	4 264,44	4 285,20
matériel	10 000	3 886,74	
Ecole maternelle	20 000		
accessibilité	40 687,47	32 360,53	6 402
VOIRIE	18 000	1 148,40	8 214



# Détail dépenses investissement (suite)

	Prévu	réalisé	Reste à réaliser
Rénovation école élémentaire	1 058 188,18	781 539,13	237 014,37
Eaux pluviales	1 600		
<b>Total</b>	<b>1 619 278,81</b>	<b>864 662,90</b>	<b>669 541,07</b>



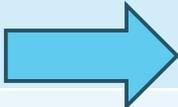
# section d'investissement

## recettes

### CA 2024

	BP 2024	CA 2024	RAR
Subventions d'investissement	724 446	216 965,83	507 480,17
Dotations fonds et réserves	470 657,90	483 628,97 <i>Dont 1068 : 438 657,90</i>	
Emprunts	150 000		
Total recettes réelles	<b>1 345 103,90</b>	<b>700 594,80</b>	507 480,17
<i>Opérations d'ordre</i>	<i>378 674,57</i>	<i>543,25</i>	
total	<b>1 723 778,47</b>	<b>701 138,05</b>	

# AFFECTATION DU RESULTAT DE CLOTURE 2024 AU BP 2025

	RESULTAT 2024	Report 2023	Résultat de Clôture 2023	SOLDE des R à R	Besoin de Financement
Investissement	- 186 262,09	-81 699,66	-267 961,75	- 162 060,90	- 430 022,65 1068 au BP 2025
Fonctionnement	197 289,86	337 374,57	534 664,43		
				Report en fonctionnement Compte 002	104 641,78